

Rapport d'Activités 2017-2018 présenté lors du 70 ème Congrès



Samedi 28 avril 2018
Collège Gérard Philippe
6 Avenue Salvador ALLENDE
69800 ST PRIEST

Marie Lugnier, secrétaire générale adjointe
Anne Magnin-Baghe, secrétaire générale



1

Le conseil d'administration est composé de : Philippe BASSY (démission 2017), Juliette BERTIER, Laurence BOSDURE (démission 2017), Lydie BOTTA-RAIMBEAUX, Nathalie BRICARD (démission 2017), Pierre BROCHIER, Hervé CASSAGNE (démission 2017), Stéphane CROZE, Vincent GRAS, Véronique LE COARER, Marie LUGNIER JAMET, Olivier MARET, Thomas MOUYON (démission 2017), Thierry PERNET, Ivana PLAISANT, Fabrice SAGOT, Hélène VOGT, Blandine ZARAGOZA Les chargées de mission sont Liliane BUIRET-BEAUMONT et Nathalie BRICARD.

SOMMAIRE

2

1-Préambule et Présentation de la FCPE et élections.....	3
2-Fonctionnement du Conseil Départemental (CDPE).....	4
21-départemental	
22-régional	
23-national	
3-Communication	5
4-Relations avec la presse et les médias.....	6
5-Commissions et groupes de travail.....	6 et 7
6-Les Instances académiques et départementales de consultation	8
7-Les Actions menées	9
8-La FCPE est membre de nombreuses associations ou collectifs d'associations	10
9-Les Services aux adhérents.....	11 et 12
10-Les Formations.....	13
Conclusion	14

Remerciements :

Nous devons remercier la contribution des administratrices, administrateurs et chargées de mission pour leur investissement dans les différentes instances de notre fédération (bureau, conseils d'administration, commissions, etc.), dans les activités de bourse aux livres (service rendu aux adhérents), dans les instances de représentation (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, Conseil Académique de l'Éducation Nationale, Conseil Départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire, Conseil d'Administration de l'Union Nationale du Sport Scolaire...), dans les ateliers de travail (Groupe Tandem, gestion du personnel ou ÉBÉP, par exemple) dans les associations amies et proches de la FCPE. Le temps passé bénévolement est une formidable contribution à la vie démocratique de l'École Publique et de la République.

Préambule

Aux côtés des conseils locaux, le Conseil Départemental des Parents d'Élèves (CDPE) du Rhône coordonne l'action, diffuse l'information et fait le lien avec les orientations définies par notre fédération nationale et les valeurs de la FCPE.

Ce rapport d'activités s'efforce de retracer le cadre et le contexte de nos interventions en tant que FCPE départementale, de manière très synthétique. Nous souhaitons que ce bilan représente un intérêt et conduise à des questionnements des conseils locaux. Nous reviendrons sur les actions les plus marquantes lors de la présentation orale prévue dans le déroulé de notre congrès.

1-Présentation de la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon et élections

La FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon reste la première fédération de parents d'élèves avec 14 781 adhésions, chiffre en évolution. Cette année encore, lors des élections des représentants des parents d'élèves, les listes de parents non-affiliées gagnent des sièges au sein des conseils d'école. Une des raisons principales pourrait tenir à l'individualisation croissante de la société, à une forme de rejet de « l'étiquette ». Nous restons également très peu représentés dans les lycées professionnels, où l'éloignement des familles, que ce soit socialement, géographiquement ou par méconnaissance du rôle à tenir dans les conseils d'administration explique en partie l'absence des représentants de parents d'élèves dans les instances de ces établissements.

Le taux de participation à ces élections est passé sous la barre des 30%. Nous regrettons le manque d'intérêt des familles pour cette élection alors que tous les parents sont électeurs et électrices. À l'instar de la ville de Lyon qui a réédité son initiative d'informer les parents dans chaque école, nous avons demandé à M. CHARLOT de mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information électorale soutenue par l'Éducation Nationale.

À l'issue des élections, nous avons obtenu :

1 727 sièges en conseils d'école

442 sièges en conseils d'administration des collèges et 103 lycées (533 collèges et lycées ; 8 lycées pro).

La permanence téléphonique « élections » tenue par les administrateurs durant les quinze jours précédant le scrutin, et pendant les journées de vote, a contribué au bon déroulement des opérations.

2-Fonctionnement du Conseil Départemental (CDPE)

21-départemental

Le Conseil d'Administration de la FCPE du Rhône compte actuellement 17 membres qui se réunissent une fois par mois en principe le premier lundi. Les administrateurs assurent des permanences téléphoniques hebdomadaires (hors vacances scolaires), le lundi pour le primaire et le jeudi pour le secondaire. Nous répondons régulièrement à vos sollicitations pour participer à vos réunions et sommes disponibles pour vous rencontrer. Cette année, le nouveau conseil d'administration a dû faire face à plusieurs démissions, a reporté des séances faute de quorum et a eu des difficultés à trouver un rythme de travail satisfaisant. Cependant, les membres du CA ont su rebondir et donner un nouvel élan à leur engagement.

Cette année, un gros travail de réécriture des statuts est engagé. Nous remercions celles et ceux qui ont déjà apporté leurs contributions.

4

L'élection du bureau pour l'année 2017-2018 a eu lieu lors du Conseil d'Administration du 22 mai 2017. Les membres sont : **Pierre Brochier** : Président ; **Hélène Vogt** : Vice-présidente Grand Lyon-Métropole ; **Stéphane Croze** : Vice-président Rhône ; **Anne Magnin-Baghe** : Secrétaire générale ; **Marie Lugnier** : Secrétaire générale adjointe ; **Olivier Maret** : Trésorier ; **Ivana Plaisant** : Trésorière adjointe ; **Monique Ferrerons**, administratrice départementale

Le bureau veille au bon fonctionnement du CDPE. Le bureau se réunit au moins une fois par mois avant le conseil d'administration et plus en fonction des besoins et de l'actualité. Entre deux bureaux, l'équipe travaille à distance, pour répondre aux courriels des adhérents. Le nouveau système de gestion des réunions téléphoniques nous a permis de joindre des administrateurs qui ne pouvaient pas être présents, par exemple pour recueillir un avis ou une précision. Le conseil et l'information auprès des adhérents et d'autres parents d'élèves qui nous font confiance, implique une disponibilité d'esprit et de temps. Et nous nous efforçons de répondre aux sollicitations du mieux que nous pouvons.

Le secrétariat est assuré par deux salariées : Patricia CUGNIÈRE (à temps plein) et Christine DE PONTE (à temps partiel). Jacqueline LÉDÉE, en tant que prestataire, est chargée de la rédaction et de l'édition de l'encart départemental.

À l'invitation de Guy CHARLOT, nouveau IA-DASEN, une délégation composée de Marie LUGNIER, Hélène VOGT et Anne MAGNIN-BAGHE l'a rencontré le 20 juin 2017. Cette première prise de contact nous a permis de faire connaissance en abordant des sujets d'actualité comme les rythmes scolaires ou les élèves en situation de handicap ou EBEP.

Depuis, M. CHARLOT a réuni à plusieurs reprises un groupe de travail autour « des élèves des cycles élémentaires pour lesquels l'institution peine à trouver des réponses satisfaisantes ». Nous avons reçu le document, résultat du travail d'un groupe auquel, la FCPE a très activement participé, seule représentante des fédérations de parents. Après lecture de ce « Protocole départemental pour une réponse accompagnée pour tous les élèves », nous précisons notre satisfaction d'avoir participé à un travail qui participe à la coéducation pour laquelle notre fédération milite.

Pour couvrir la totalité des établissements scolaires du département, la distribution des bulletins d'adhésions en partenariat avec la MAE¹ a été reconduite cette année ; des décisions ont été prises pour mieux identifier les colis de bulletins.

Lors des élections des représentants de parents d'élèves, nous avons rencontré des problèmes pour assurer vos travaux de reprographie. Les tracts électoraux sont imprimés par la fédération nationale, impression en nombre plus économique, et sont livrés aux CDPE. Un retard important de livraison a perturbé leur distribution.

¹ Mutuelle Accidents Elèves

22-régional

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Rappel : depuis la création de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, notre région comporte désormais 12 départements. Les réunions de travail sont donc fort compliquées à organiser.

Une première réunion du comité AU-R-A a eu lieu à Biarritz le 2 juin 2017, avec la signature des nouveaux statuts. L'Assemblée Générale a eu lieu le 21 janvier 2018 au cours de laquelle a été élu le nouveau bureau : Présidente : Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ (présidente 01) ; trésorier : Marc BITZBERGER (trésorier 38) ; Aurélien DEMANGEAT (président 63).

Le comité régional a participé, au CAEN à Lyon (2 réunions), à la commission langues vivantes de l'Académie de Lyon (1 réunion), à la vie académique UNSS (plusieurs réunions de travail d'élaboration du plan académique UNSS et au Cross académique à Andrézieux-Bouthéon (42) et à la Commission académique de Grenoble de la formation post-bac.

Par ailleurs, le nouveau CESER : (*Communiqué de presse 03-01-2018*) a été désigné par le préfet de Région : 4 parents d'élèves désignés par accord entre la section régionale de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de la fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de l'union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) et l'union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (URAPEL) d'Auvergne et Rhône-Alpes : M. Laurent ESSERTAIZE (FCPE), Mme Zihar ZAYET (PEEP), Mme Anaïck GALLO (URAPEL), M. Jean-Marie BENOIT (FCPE).

Région Auvergne-Rhône-Alpes : pour la présentation du Pass'Région, deux rencontres avec Mme BERTHOUX, vice-présidente en charge des lycées de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les 16 mai 2017 et le 22 mai 2017.

23-national

La fédération se vit également à l'échelon national, avec une participation active du Rhône aux journées des présidents des conseils départementaux, au congrès, aux formations et aux différentes journées thématiques organisées par la FCPE nationale. Il arrive également à quelques administrateurs de participer à d'autres manifestations pour y représenter la FCPE Nationale.

Les administrateurs participent aux journées thématiques et aux formations organisées par la FCPE Nationale. Notre président participe très activement aux journées des présidents.

Une délégation de quatre personnes s'est rendue au congrès de Biarritz. Si ce temps de la vie de la FCPE est très important et permet à chaque département de pouvoir s'exprimer devant le reste des CDPE. Rencontrer les administrateurs et administratrices départementaux et nationaux est un acte militant, qui permet d'échanger sur des problématiques semblables et qui montre la vitalité de la FCPE. Malgré tout, nous continuons à nous interroger sur la pertinence d'un rendez-vous annuel.

3-Communication

Pages spéciales du Rhône : un encart de huit pages retraçant l'actualité de l'éducation de département du Rhône et de la Métropole est inséré dans chaque Revue des parents, soit six numéros cette année. C'est aussi l'occasion de mettre en lumière les événements organisés par nos conseils locaux et nos partenaires associatifs. Il est entièrement rédigé par Jacqueline LÉDÉE, ancienne secrétaire générale de la FCPE69, qui travaille maintenant sous le statut de micro entrepreneur.

N'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez faire paraître un article sur vos actions ou pour lui faire des suggestions : jacqueline.ledée@fcpe69.fr / 06 05 48 93 69.

La revue des Parents offre à ses abonnées(és) une nouvelle maquette depuis le numéro de septembre 2017.

Site Internet : la fréquentation du site varie selon les saisons avec un pic de consultations au temps des élections. N'hésitez pas à nous faire connaître vos initiatives (conférences, projets, etc.) ; nous ne manquerons pas de relayer vos informations.

Les réseaux sociaux : la commission Réseaux sociaux a entamé une réflexion autour des moyens de communication possibles afin d'atteindre les parents d'élèves, adhérents et non adhérents afin d'amener une meilleure lisibilité sur nos actions quotidiennes. La première décision qui a été prise a été de créer un compte FCPE Rhône et une page FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon. Notre page FB commence tout doucement à être référencée (53 abonnés).

Kakémonos : ce support de communication est à votre disposition en prêt dans nos locaux. N'hésitez pas à les réserver pour vos événements, notamment lors des opérations portes ouvertes dans les établissements. Actuellement, trois kakémonos sont disponibles au prêt. Cette année, deux conseils locaux de collège en ont acheté un. Afin de répondre à toutes vos demandes, nous allons en commander avec un nouveau visuel.

6

4-Relations avec la presse et les médias

La FCPE du Rhône et de la Métropole a été présente dans les médias, que ce soit dans des interviews radio et télé ou dans la presse écrite lyonnaise. Nous avons également publié plusieurs communiqués de presse :

31 mai 2017 Rythmes scolaires : la FCPE ne laissera pas remettre en cause les acquis sans une réelle évaluation ni un véritable débat ! **14 juin 2017** Même l'été, un toit est un droit ! **17 octobre 2017** L'élève a une école, l'enfant exige un toit ! Pas d'enfants scolarisés à la rue ! **30 novembre 2017** Soutien au collectif JAMAIS SANS TOIT **19 décembre 2017** Pour le respect des élèves : 5 matinées, une évidence La FCPE du Rhône et de la métropole de Lyon revendique une école qui s'adapte aux rythmes de l'enfant, au rythme de l'élève. **10 janvier 2018** Contrats aidés : quel remplacement prévu ? **8 février 2018** La ville de Lyon En Marche arrière Réaction après le vote des conseils d'école extraordinaires validant le retour à la semaine des 4 jours **23 février 2108** Oui à un véritable service public des personnels d'accompagnement

5-Les Commissions et groupes de travail

Pour faire vivre et avancer notre fédération, la rencontre avec nos conseils locaux est essentielle. En dehors des commissions thématiques, nous avons deux rendez-vous annuels importants : le congrès départemental et la soirée de rentrée que nous proposons aux conseils locaux. Cette année encore, elle s'est tenue un vendredi soir, le 22 septembre 2017. L'actualité des rythmes scolaires, nous a conduit à vous proposer une table ronde animée par trois élus de communes du réseau des villes éducatrices.

Tout au long de l'année, nous mettons en place des commissions et groupes de travail thématiques. Ces échanges sont indispensables au bon fonctionnement et au dynamisme de notre CDPE. Les commissions primaire et secondaire sont des temps forts et essentiels pour partager sur l'actualité dans vos établissements, mettre en place des actions communes et construire notre réflexion, mais aussi pour que nous puissions recueillir vos avis et porter votre parole auprès des instances. Malheureusement, cette année, nous n'avons pas réussi à réunir de commission secondaire

La Commission primaire / rythmes scolaires : cette année, la commission s'est essentiellement concentrée sur les rythmes scolaires. Elle s'est réunie le 28/09 autour de la réflexion menée par l'IFé sur les temps de l'enfant, présentée par Yves FOURNEL. Le 18/12, elle a travaillé à la rédaction d'un mémento sur les rythmes à destination des conseils locaux. Pour donner suite aux votes des conseils d'école, nous avons proposé les mardis 13 et 20 mars, une coordination lyonnaise et une commission primaire métropole et département.

Pour la ville de Lyon, nous sommes présents dans les commissions « menus », de dérogations, au Comité de la Caisse des Écoles, au comité PEDT et commissions d'admission CHAM/CHAD. Cette année, nous avons rencontré régulièrement le collectif des directeurs-trices des écoles lyonnaises, crée récemment.

La Commission Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers : dans le cadre du principe défendu par la FCPE concernant : "*l'exercice et le respect du droit d'insertion scolaire pour les Élèves Besoins Éducatifs Particuliers*", le CA de la FCPE du Rhône a mis en place à la rentrée 2013 une commission spécifique, animée au départ par quatre administrateurs.

Les objectifs :

- . *accueillir les demandes des parents d'élèves* qui rencontrent à l'école des difficultés en relation avec la spécificité de leur enfant ;
- . *accompagner les familles* ayant des enfants en difficulté vers les bons interlocuteurs et/ou les bonnes sources d'information (nous n'avons pas le Savoir, mais nous pouvons savoir où il se trouve) ;
- . *orienter les parents* dans leurs démarches vers les organismes administratifs et associatifs compétents ;
- . *être un acteur fort* en faveur de la prise en compte des situations des élèves au sein de la MDMPH, des commissions EBEP de l'IA, du CA de la Courte Echelle... ;

La FCPE ayant pour mission de traiter les questions touchant à la scolarisation de tous les élèves, ce groupe n'a pas pour vocation à se substituer aux associations et aux organismes spécifiques. Cette commission se réunit régulièrement depuis janvier 2014, pour travailler sur ces objectifs. Ces rencontres permettent également de partager et de recueillir les expériences de chacun. Pour 2018, nous souhaitons poursuivre ce qui a été engagé, améliorer l'organisation et son fonctionnement et principalement apporter notre soutien et notre expertise aux adhérents et conseils locaux.

Le projet européen ERASMUS+ « Tandem » : Tandem se propose d'étudier l'environnement média des enfants à l'école et à la maison, afin d'apporter des réponses et proposer des bonnes pratiques d'éducation aux médias. Pour mener à bien ce projet, Tandem propose une approche originale : constituer des équipes, *des tandems*, d'enseignants et de parents pour co-construire ces bonnes pratiques... Tandem se veut européen pour échanger nos pratiques et enrichir nos regards. Le projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Tandem se déroule sur trois ans.

Après une année d'étude et de conception, le projet *est dans la phase d'expérimentation des itinéraires pédagogiques*. Notre tandem en France est constitué par Fréquence-Écoles et la FCPE du Rhône. Tandem France en quelques chiffres : 4 écoles pilotes, 10 classes en expérimentation, 11 enseignants, 86 parents.

Le groupe de suivi et de gestion du personnel : cette commission a continué à se réunir régulièrement pour établir les règles de fonctionnement de la gestion du personnel, en appui des trésoriers et du président, qui restent les responsables légaux de cette gestion.

Des entretiens annuels ont eu lieu avec chaque secrétaire. Le groupe travaille également à l'amélioration des conditions de travail : entretien avec une médecin du travail et une technicienne ergonomiste. Une ergonomiste va prendre contact avec nous pour fixer une première rencontre avec Christine et Patricia, qui ont été informées de la démarche. Le document unique sera réalisé en collaboration et permettra d'établir une priorisation des actions.

6-Les Instances académiques et départementales de consultation

La FCPE du Rhône assure une présence active et régulière dans toutes les instances et commissions dans lesquelles elle siège afin de porter la parole des parents.

61-Les instances académiques

CAEN : le Conseil Académique de l'Éducation Nationale peut être consulté et émettre des vœux sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement dans l'académie. Il examine le schéma prévisionnel des formations secondaires, le programme d'investissements, de subventions de fonctionnement des lycées, la formation continue des adultes, l'enseignement supérieur.

Il s'est tenu le 8 juin 2017 et celui du 15 décembre 2017 a été reporté une fois. Pour le premier, la Loire ayant fait cavalier seul, la rectrice n'a pas accepté deux "lectures" de déclaration, et avec l'Ain, nous n'avons pas pu lire notre déclaration. Pour celui de décembre, il s'agit bien d'une déclaration commune lue par Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ.

CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) : au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), cette commission prend les décisions relatives à l'ensemble des droits de la personne handicapée, sur la base de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire et du plan de compensation proposé. Elle est notamment compétente pour se prononcer sur les mesures facilitant l'insertion scolaire. Juliette BERTIER et Françoise de VILLELE BRUEL représentent la FCPE dans cette commission qui se réunit une fois par semaine, le mercredi.

Commission académique d'appel des conseils de discipline : toute décision prise par le conseil de discipline d'un établissement peut être déférée devant la Rectrice. La commission a donc pour but d'étudier les dossiers d'appel. Après avoir entendu longuement la famille et le chef d'établissement, elle délibère afin de rendre un avis transmis à Madame la Rectrice, pour décision finale. Traitant de toutes les demandes d'appel des familles de l'académie, elle se réunit tous les vendredis après-midi hors vacances scolaires. Véronique LE COARER et Anne MAGNIN-BAGHE nous représentent. Depuis quelques années, le nombre de demande d'appel augmente. Cette année, l'activité a été particulièrement intense.

CAAECPEP (Conseil Académique des Associations Éducatives Complémentaires de l'Enseignement Public) : il donne son avis sur les demandes d'agrément formulées par les associations dont les activités s'exercent au niveau local, départemental ou académique, et sur les propositions de renouvellement et de retrait d'agrément. Il s'est tenu le 30 janvier 2018. Véronique LE COARER et Anne MAGNIN-BAGHE nous ont représentés.

CANOPE (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) : Lydie BOTTA-RAIMBEAUX est notre représentante et participe aux rencontres organisées.

62-Les instances départementales

CDEN (Comité Départemental de l'Éducation Nationale) : 26 juin 2017, 8 septembre 2017, 1^{er} décembre 2017, 1^{er} février 2018 et 5 avril 2018. Cette instance consultative, qui traite des questions relatives aux écoles primaires et aux collèges, compte quatre représentants FCPE. Le CDEN s'est réuni cinq fois depuis le congrès de 2017. Nous faisons systématiquement lecture d'une déclaration liminaire. Nous y relayons les problèmes signalés par nos conseils locaux, réaffirmons notre vigilance quant aux situations des familles sans abri et réagissons aux sujets de l'actualité des écoles et des collèges.

UNSS : la FCPE a participé à deux conseils départementaux en octobre et janvier et à des réunions de travail pour l'élaboration du plan pluriannuel. Au niveau UNSS, le Rhône reste un très gros département avec des résultats très satisfaisants sur de nombreux indicateurs (taux de licenciés, pourcentage de filles...) Les activités que proposent l'UNSS sont un excellent moyen de promouvoir des valeurs fortes de la république : la coopération et le respect mutuel. Dans le plan pluriannuel, l'UNSS choisit de mettre l'accent sur trois points : Accessibilité-Favoriser la pratique féminine, la pratique du handisport, la pratique des élèves sur tout le territoire, autant dans les quartiers que dans les zones rurales sans être gêné par le coût des transports

pour les rencontres. Innovation-Ouvrir aux parents (présence attendue dans le bureau des AS). Déléguer aux élèves des responsabilités hier assumées par des adultes. Responsabilité -13,6% des élèves licenciés sont « jeunes officiels », par exemple, coachs, secouristes, reporters, arbitres, avec la volonté, de choisir particulièrement ceux pour qui les règles démocratiques ne sont pas une évidence... Confirmer la volonté d'un sport sans incivilité et sans violence : il serait donc bon que les activités UNSS participent au parcours citoyen des élèves.

Les parents soutiennent les responsables de l'UNSS dans les difficultés qui leur restent à surmonter : les subventions qui diminuent et arrivent tardivement dans l'année scolaire ; les mercredis après-midi qui ne sont pas toujours libérés pour les rencontres sportives (lycées) les stages en entreprises dans les lycées professionnels peuvent aussi constituer une entrave ; l'organisation de deux « jeux des collèges » alors que n'en garder qu'un seul pour notre ex département permettrait de mieux mélanger les publics. Des indicateurs précis sont choisis pour chaque objectif et même si les objectifs ambitieux ne sont pas tous atteints, toutes les questions que nos pourquoi soulèveront seront des chantiers intéressants à travailler

Nous avons également participé aux conseils académiques et à l'élaboration du plan pluriannuel académique. Nous avons été invités à participer à la remise des médailles lors du cross académique d'Andrézieux-Bouthéon le 13 décembre 2017. Nous avons été invités, à la demande conjointe de la FCPE nationale et de la direction académique de l'UNSS à participer à la réunion nationale à l'INSEP sur les relations UNSS/parents d'élèves, le samedi 16 décembre 2017.

Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du second degré (CDOEA) : deux commissions ont été réunies cette année scolaire. La troisième aura lieu le 3 mai et Pierre BROCHIER y siègera pour la dernière fois.

7- Les Actions menées

La CARAVANE FCPE en Métropole lyonnaise : 18 septembre 2017, halte à l'école Charles PÉGUY de Lyon 8ème, à l'école primaire du Tonkin à Villeurbanne et dans les écoles Jean VILAR et André VIENOT à Vaulx-en-Velin. Cette opération itinérante a pour objectif rencontre de tous les parents pour engager un dialogue autour de la cause des enfants, la vie des élèves, la question de l'école, des élections scolaires...

11ème édition de la Journée Nationale des DYS : samedi 7 octobre à l'Hôtel de Région, organisée par l'association DYStinguons-nous. Cette journée a rassemblé plus de 2 700 personnes. Echanges nombreux grâce au stand où l'activité coloriage a remporté un vif succès auprès des enfants et des parents. Action renouvelée pour l'édition 2018 qui aura lieu le samedi 13 octobre.

Des parents pour les familles sans logement – Soutien au collectif Jamais Sans Toit : cette année encore, la FCPE soutient les actions du collectif « Jamais Sans Toit » (JST), en faveur des enfants et de leurs familles qui dorment dans la rue. Nous avons relayé auprès de tous nos conseils locaux, le 7 novembre 2017, une enquête de JST visant à recenser école par école les familles auxquelles aucune proposition d'hébergement n'a été faite. Cette vaste enquête cherchait à connaître le nombre d'enfants qui dorment effectivement à la rue, et à demander à la Préfecture que des actions concrètes et rapides soient menées afin de remédier à cette situation intolérable.

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, nous avons rédigé un communiqué de presse. Nous ne manquons pas non plus de rappeler notre vigilance quant à ces situations dans nos déclarations liminaires lues en CDEN. Le 30 novembre, nous avons co-signé avec des syndicats enseignants, un communiqué de presse, que nous avons lu également en CDEN.

Cette année, plusieurs écoles ont été occupées afin de proposer un toit à des élèves. Des enseignants ont été convoqués par leur hiérarchie pour donner suite à ces actions. Dans un courrier adressé à M. Charlot, nous avons rappelé notre soutien à ces enseignants.

Rythmes scolaires : à la suite de la parution du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, nous avons adressé un courrier à l'ensemble des maires du Rhône, les incitant à prendre le temps d'une véritable concertation avant de s'emparer trop rapidement de ce nouveau décret.

Transports scolaires : nous sommes sollicités régulièrement par les conseils locaux à propos des difficultés de transports. Nous les traitons au cas par cas avec le SYTRAL. Il subsiste des dysfonctionnements dans certains secteurs. (L'Arbresle, Givors, Tarare...).

8-La FCPE est membre de nombreuses associations ou collectifs d'associations

AROÉVEN (Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale) : la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon est membre du conseil d'administration de l'Aroéven de Lyon ; Liliane BUIRET-BEAUMONT notre représentante participe régulièrement car nous partageons des valeurs communes de respect, de démocratie, de laïcité et de citoyenneté.

10

Agréée par plusieurs ministères et forte d'activités éducatives pour les élèves de 6 à 17 ans au sein des établissements scolaires ou dans ses propres centres de vacances, elle propose aussi, entre autres, des formations pour futurs délégués de classe, du conseil, de l'accompagnement et de la responsabilisation des élèves au sein des Foyers Socio-Éducatifs, des Maisons Des Lycéens, des stages BAFA-BAFD. Elle travaille aussi en direction des parents d'élèves et assure des formations pour des professionnels de l'éducation.

Cette année, nous nous investissons dans la révision de leur exposition sur le rôle des délégués élèves dans les diverses instances de l'établissement.

CDAFAL (Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques) : le CDPE du Rhône est partenaire et adhérent du CDAFAL du Rhône. Nous partageons les mêmes valeurs. La FCPE continue à soutenir cette association en l'accueillant toujours dans nos locaux.

JPA (Jeunesse au Plein Air) ou « L'école est un droit, les vacances aussi ! » : la FCPE est membre du conseil d'administration de la JPA. Notre représentante est Véronique LE COARER.

Collectif autour de la manifestation du 21 octobre 2010 où nous avons vu les forces de police retenir des heures durant des personnes sur la place Bellecour dont de nombreux lycéens. La FCPE fait partie des organisations qui ont porté plainte. En février 2017, une ordonnance de non-lieu a été rendue, contre laquelle le collectif fait appel. L'examen du dossier a été renvoyé au vendredi 27 avril.

L'ADPEP (Association Départementale des Pupilles de l'École Publique) est un de nos partenaires. La FCPE est représentée et participe régulièrement aux réunions du conseil d'administration. Cette association du secteur de l'Éducation Spécialisée gère un certain nombre d'établissements et de services à destination des enfants en difficulté sociale ou psychologique dont un des symptômes principaux se caractérise schématiquement soit par la déficience intellectuelle soit par une inadaptation au système scolaire. Cette association défend les valeurs de l'école publique et de la laïcité. Blandine ZARAGOZA nous représente.

Ville de Villeurbanne : Jeudi 30 novembre 2017 : Monique FERRERONS, Véronique LE COARER et Marie LUGNIER ont participé, dans le cadre des rencontres de l'éducation, à la journée sur le thème : Grande pauvreté et réussite éducative. Mardi 20 mars 2018 : présentation du bilan partagé sur les rythmes éducatifs. Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques Marie Lugnier nous représente.

Le CPAC (Conseil pour l'Avenir du Conservatoire de Lyon) a été fondé en 1997 par un groupe de parents d'élèves de la FCPE. Il entretient des liens avec notre fédération, par l'intermédiaire de Roger CHAMP, ancien administrateur de la Fcpe. Nous portons ensemble l'exigence de la gratuité des études artistiques pour les collégiens en horaire aménagés musique et danse, les CHAM/CHAD. Fin janvier 2018, nous avons rencontré le CPAC et soutenu leur demande auprès de l'inspection académique de participer à la réécriture des conventions liant ces établissements et le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).

Le CPAC dénonce la suppression aux conservatoires des subventions du ministère de la Culture qui fragilise les formations et conduit parfois à la réduction des postes d'enseignants ou de certaines activités artistiques essentielles.

CAPÉ (Collectif des Associations Partenaires de l'École publique) Ce collectif est actuellement présidé au niveau national par les Francas et le secrétariat est assuré par la Ligue de l'enseignement. Au niveau local, le correspondant CAPÉ de Lyon est M. Pierre BENVALLA. Nous avons très récemment adhéré à ce collectif.

9-Les Services aux adhérents

Bien que notre Fédération milite auprès des politiques pour que la gratuité des livres et des fournitures scolaires, nous accompagnons les conseils locaux qui organisent des bourses aux livres ou des bourses aux fournitures.

Bourse aux livres

Afin de permettre aux adhérents isolés et aux adhérents militants dont le conseil local FCPE ne propose pas ce service, nous organisons dans nos locaux, une bourse aux livres départementale. La seule particularité est que les bénéficiaires doivent revendre eux-mêmes leurs livres en fin d'année. Cette année, huit élèves de cinq lycées ont pu bénéficier de cette aide. Christine DE PONTE a assuré la gestion de cette tâche.

Lors de notre rencontre avec les techniciens suite au remaniement régional pour discuter de la gratuité des manuels scolaires et surtout du fait que l'ex-région Auvergne disposait déjà de la fourniture des manuels scolaires par leurs établissements, la Région Auvergne-Rhône-Alpes avait déjà réfléchi et abouti leur nouvelle carte Pass'Région ; nous n'avons pu apporter que des miettes de proposition et surtout rectifier beaucoup d'erreurs sur le fonctionnement des BAL. De plus, nous n'avons pas obtenu l'unanimité des douze FCPE départementales pour soutenir cette action, dommage pour l'Auvergne qui va perdre sa gratuité et redécouvrir les joies et peines d'un service BAL...

Par ailleurs, « la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon a souhaité *mettre en lumière le système de gestion des manuels scolaires au lycée en Auvergne Rhône-Alpes dans le but de le faire évoluer. En effet, nous avons estimé que le système actuel est inégal et pensons que l'évolution doit passer par la mise à disposition des manuels scolaires par les établissements, comme c'est le cas dans d'autres régions, afin de réduire les inégalités d'accès aux études secondaires pour les familles. Une étude a été menée dans le but de révéler les difficultés auxquelles sont confrontées certaines des multiples parties prenantes de cette situation afin de démontrer qu'un nouveau système, décidé en concertation avec tous, serait plus bénéfique, particulièrement pour les bénéficiaires.*

Cette étude a été menée sur quatre mois par Galliane BEAUMONT SALMERON, pour finaliser son mémoire en Master 2 recherche-intervention et gestion-économique ayant pour thème « PROPOSITION D'UNE MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE VOLONTARISTE PAR L'ANALYSE DES ENJEUX DE CHAQUE PARTIE PRENANTE ». *L'enjeu de la proposition formulée à la lumière des résultats présentés est d'éviter de déplacer les difficultés d'une partie prenante à une autre sans chercher l'origine de celles-ci.* »

Nous remercions donc les volontaires des CLPE qui l'ont rencontrée et lui ont permis ainsi de bâtir son mémoire. Un résumé sera à votre disposition pendant le congrès départemental.

Quid du nouveau dispositif Pass'Région : il reprend tous les avantages financiers de la défunte carte M'ra ! et comprendra celui de l'aide au premier équipement professionnel, une aide au financement du BAFA-BAFD ou d'une partie du permis de conduire contre une mission d'engagement volontaire proposée par une association identifiée par la Région ainsi qu'une aide au financement de votre inscription à la formation PSC1 (Prévention et secours civiques niveau 1).

Il a entraîné des modifications technologiques pour les transactions financières pour les BAL locales comprenant des centaines d'adhérents, de multiples frais de fonctionnement –nouveaux matériels- qui n'ont pas été compensés par une subvention. Nous avons obtenu que ses frais puissent être pris dans les réserves financières spécifiques BAL, mises en place en vue de changement des programmes scolaires, quand bien même il est noté sur nos conventions de partenariat *qu'il est interdit d'utiliser l'avantage « manuels scolaires pour financer l'achat de produits autres que les manuels précédemment cités (calculatrice, stylos, photocopies...) ».*

Autre problème éternel cette année, l'obligation de mettre en place une assemblée générale extraordinaire pour la modification des statuts de chaque CLPE en association, pour répondre à la demande des syndicats des libraires et des éditeurs sur l'utilisation de termes « illégaux » dans notre service BAL ; un grand moment « épique » qui a entraîné de facto des modifications significatives dans nos différents supports de communication vers nos adhérents.

Le point principal cette année a donc été aux bénévoles de consacrer un temps précieux pour toutes ses « nouveautés imposées », temps précieux pris sur leur vie personnelle et temps désintéressé, qu'ils en soient chaleureusement remerciés de notre part et de celle des milliers d'élèves qui ont pu bénéficier de ce service.

La formation animée par Patrick BELGHIT pour initier les futurs bénévoles qui utiliseront le logiciel BAL développé par la FCPE, est reconduite annuellement, n'hésitez pas à y participer. Une trentaine de lycées sur les soixante lycées publics de l'académie offrent une bourse aux livres FCPE dont la moitié d'entre eux utilise le logiciel. Nous remercions Xavier ROUILLY qui fait évoluer ce logiciel régulièrement en fonction des demandes et remarques des utilisateurs et assure aussi un très bon suivi et une aide technique si nécessaire.

Un « guide Bal » qu'il est important de diffuser à l'ensemble des membres de vos comités BAL internes, est aussi adressé aux conseils locaux pour les guider dans la mise en place de ce service.

12

Bourse aux fournitures

Plusieurs collègues ont mis en place des bourses aux fournitures. Plusieurs raisons à cela : permettre aux parents d'intervenir lors de la constitution de la liste de fournitures par les enseignants de l'établissement en priorisant des matériels permettant une baisse du poids des cartables ; avoir des prix négociés donc plus avantageux pour les familles ; travailler avec des fournisseurs de proximité ; choisir des produits respectueux de l'environnement ; avoir une homogénéité des fournitures au-delà des produits de marques ou gadgets ; entrer en contact avec plus de parents. Ce service est régi par des règles strictes et ne peut être accordé qu'aux seuls adhérents.

La FCPE propose un logiciel gratuit, simple d'utilisation pour la gestion. Une formation est possible pour une prise en main rapide et aisée.

La réglementation évoluant sans arrêt, si votre CLPE organise une BaF, tournez-vous vers le CDPE.

10-Les Formations

La FCPE du Rhône organise chaque année une vingtaine de formations différentes animées principalement par les administrateurs et les administratrices. Elles sont gratuites et à destination des adhérents.

Du 2 juin 2017 au 3 mars 2018, il y a eu 14 formations différentes, dont 2 délocalisées ; 137 parents formés. Nous regrettons d'avoir dû annuler certaines formations faute de participants. Cette année encore, nous avons à nouveau fait appel à un intervenant extérieur pour former nos adhérents au budget des EPLE et à la DHG.

Les formations proposées par la Fcpe du Rhône et de la Métropole de Lyon sont :

Procédure affectation Post-bac ;

DHG - Dotation Horaire Globale ;

Orientation en collège et PAM-Affelnet ;

Scolarisation des élèves handicapés ;

BAL initiation et perfectionnement logiciel ;

Commissions d'appel ; Communication ;

Préparation de la rentrée ;

Création et animation d'un conseil local FCPE ;

Élections au CE-CA ;

Le rôle du trésorier ;

Être acteur au conseil d'école ;

Être acteur au CA ;

Être acteur au conseil de classe ;

Être acteur dans les établissements du 2nd degré ;

Budget et bilan financier d'un EPLE ;

Mesures disciplinaires-Conseil de discipline

Conclusion

À travers l'exercice formel de ce rapport, nous vous avons présenté les activités qui sont au cœur de notre action : notre participation à la vie scolaire pour représenter et défendre au mieux les parents auprès des institutions et pouvoirs publics.

Chaque adhérent, chaque conseil local, participe de cette vie fédérale intense. Tous les moments d'échange que nous avons sont indispensables au bon fonctionnement de la fédération. Vos réflexions, vos questions, vos actions la nourrissent, et nous essayons en retour de vous proposer des formations et des rencontres thématiques au plus près de vos besoins.

Depuis presque un an maintenant, notre ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel BLANQUER, a multiplié les annonces, réformes et autres décrets à vive allure. Afin d'accompagner au mieux les changements à venir et de rester vigilants pour défendre les valeurs auxquelles nous croyons, nous comptons sur vous pour poursuivre le dialogue et l'enrichir encore !